

COMPAGNIE DES EXPERTS DE JUSTICE

DU RESSORT DE LA COUR D'APPEL ET DU TRIBUNAL ADMINISTRATIF
DE BORDEAUX

www.bordeaux-expert.com

Le Président
Mme Nathalie MALICET-
GUERMEUR

Le Directeur de la formation
M Gilbert LABROUSSE

SESSION de FORMATION

Mercredi 4 décembre 2019

9 h - 17 h

Pôle juridique et Judiciaire
Amphithéâtre DUGUIT
35 Place Pey Berland
33000 Bordeaux



La Compagnie des Experts de Justice du ressort de la Cour d'appel de Bordeaux vous propose, dans le cadre des acquisitions de connaissances auxquelles doivent satisfaire les experts, une session de formation sur le thème :

«DEONTOLOGIE DE L'EXPERT EN LIEN AVEC LES AVOCATS»

Cette session est ouverte à tous les experts inscrits qui le désirent « Probatoires ou Quinquennaux » ainsi qu'aux éventuels postulants.

Pour des raisons de sécurité sur le site, et en complément de votre inscription préalable, vous devrez présenter une pièce d'identité lors de la signature de la fiche de présence.

Le nombre de places étant limité, les inscriptions seront enregistrées par ordre de réception.

Programme de la formation

Matin

Discours d'introduction de Madame Nathalie MALICET Présidente de la CEJB (10 mn) 9 h-9 h 10

1^{ère} PARTIE : Présentation « académique sur la base de modules de formation CNCEJ FQE.

Thème abordé :

« L'expertise un espace de compréhension, les bonnes pratiques en matière d'expertise »

Intervenants :

Monsieur Gilbert LABROUSSE : Directeur de la formation de la CEJB

Madame Nathalie GROSLERON : Présidente d'honneur de la CEJB

PAUSE : 10 h 20 – 10 h 45

2^{ème} PARTIE : « Convention sur les bons usages entre avocats et experts »

Discussion et échanges autour de la convention qui a été établie en application de la Charte commune signée le 18 novembre 2005 entre le Conseil National des Barreaux et la Fédération Nationale des Compagnies d'Experts Judiciaires.

Perspectives d'évolutions et de mises à jour de cette convention par une commission de la CEJB et des représentants du barreau de Bordeaux. Avis des experts.

PAUSE repas libre

Après-midi

3^{ème} PARTIE : Table ronde

Thèmes abordés:

« Rôle et devoirs de l'expert, Rôle et devoirs de l'avocat, bonnes pratiques expertales, Retours d'expériences, nécessité de respecter les modalités de la convention »

Intervenants :

Avocats du barreau de Bordeaux
des spécialités (Bâtiment construction, Santé Médical, Pénaliste, Finance Commercial).
Madame Nathalie MALICET Présidente de la CEJB
Anciens Présidents de la CEJB
Experts membres du comité de révision de la convention.

Invité :

Monsieur Jérôme DIROU Bâtonnier de l'ordre, Avocat

Modérateurs :

Monsieur Gilbert LABROUSSE : Directeur de la formation de la CEJB

Discussion : questions / réponses/ échanges avec le public.

17H : Clôture de la journée de formation.